

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le 27 SEP. 2023

ID : 026-212601652-20230925-DELIB20230910-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 27 SEP. 2023

OBJET :

Marché de Noël 2023 : Règlement d'attribution des emplacements et tarifs applicables aux droits de place

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Votants : 28

N° 2023.09.10

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 19 septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.
Madame Evelyne BILBOT est désignée secrétaire de séance

PRÉSENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Anne-Lise VIALLO, Christian CHABERT, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Dailio NOVARO, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Fabien PLANET, Francine DAMBRINE, Matthieu NIVOT, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS : Thierry JAVELAS (pouvoir à S. CHEYNEL), Elisabeth LUQUES (pouvoir à F. FAYARD), Dan VILLIOT (pouvoir à F. DAMBRINE), Alain COURTHIAL (pouvoir à E. DELPONT)

ABSENTS : Thierry SANCHEZ

Madame Nathalie MANTONNIER, Adjointe déléguée à la culture, informe l'Assemblée qu'après deux années post-COVID un peu compliquées, le Marché de Noël de Livron-sur-Drôme se réenchante en devenant le VILLAGE DE NOËL : un espace chaleureux et authentique sur la place de l'Hôtel de ville, avec de nouveaux et beaux chalets en bois type marchés alsaciens, un beau chalet du Père Noël, une patinoire et des animations présentes tout au long du week-end du vendredi 1er au dimanche 3 décembre 2023.

Des animations auront lieu tout au long de l'évènement afin de faire de cette période un moment magique pour petits et grands.

Les horaires d'ouverture au public du marché de Noël :

-Vendredi de 15h à 20h,

-Samedi de 10h à 20h,

-Dimanche de 10h à 18h.

L'accès au marché de Noël sera gratuit pour le public.

Afin de développer la qualité de ce marché et sa variété, un dossier d’appel à candidature pour les exposants souhaitant participer à cette nouvelle édition a été mis en œuvre et une grille de tarification est proposée comme suit :

Tarifs TTC pour 3 jours			
Exposants	Chalet 4x2m	Emplacement intérieur (En mètre linéaire)	Emplacement extérieur (en mètre linéaire)
	240,00 €	120,00 €	10,00 €
Manège / autre structure d’animation	< 50m²	De 50 à 200m²	>200m²
	20,00 €	60,00 €	100,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 20 Pour et 8 Abstentions :

- **APPROUVE** les modalités d’organisation et de tenue du Marché de Noël du vendredi 1er au dimanche 3 décembre 2023 place de l’Hôtel de ville et son dossier d’appel à candidature ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les déclarations nécessaires et à conduire les prestations nécessaires à la réalisation de cette manifestation ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à lancer l’appel à candidatures pour les exposants, puis à signer les contrats d’occupation avec les candidats retenus par la commission de sélection.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

La secrétaire de séance,





